

JUSTICE

SÉBASTIEN CAUET MIS EN EXAMEN POUR VIOLS SUR MINEURES

L'animateur radio avait été présenté vendredi à un juge d'instruction dans le cadre d'une information judiciaire ouverte contre lui.

SUDINFO AVEC AFP

L'animateur Sébastien Cauet, écarté de la radio NRJ, a été mis en examen ce vendredi pour viols et agression sexuelle sur quatre femmes, dont trois étaient mineures au moment des faits reprochés, a indiqué le parquet de Paris, sollicité par l'AFP.

L'ancien présentateur vedette a été placé sous contrôle judiciaire, « avec notamment l'obligation de verser un cautionnement de 100.000 euros » et de « suivre des soins », a précisé le ministère public. Sollicités, ses avocats n'ont pas souhaité réagir.

INTERROGATOIRE

Le parquet de Paris avait indiqué plus tôt ce vendredi

avoir confié l'enquête à un juge d'instruction, qui devait l'interroger et décider s'il le met en examen, comme le requiert le ministère public. C'est donc

l'option qui a été retenue par le juge d'instruction. Sébastien Cauet, figure connue à la radio depuis trente ans, était l'animateur vedette de NRJ où il détonnait avec ses sorties trash au micro... jusqu'à son retrait fin novembre de l'antenne, dans la foulée des premières accusations de viols. Convoqué par les enquêteurs mercredi, il a été placé en garde à vue deux jours à la Brigade de protection des mineurs.

Après son interrogatoire par les enquêteurs, le ministère public a demandé vendredi sa mise en examen avec la circonstance aggravante de la minorité pour trois des quatre victimes identifiées, sur une période allant de 1997 à 2014.

Cauet est ainsi soupçonné par

le parquet d'avoir violé une femme, née en septembre 1998, en novembre 2014 à Genève. Le parquet demandait également que Sébastien Cauet soit mis en examen pour corruption de mineurs de plus de 15 ans commise entre janvier 2014 et septembre 2016, au préjudice de cette première femme.

L'animateur est aussi accusé d'avoir violé une autre femme, née en mars 1982

Une caution de 100.000€ a été fixée, et il a été placé sous contrôle judiciaire avec l'obligation de suivre des soins

et adolescente au moment des faits, en décembre 1997 à Paris.

En ce qui concerne l'agression sexuelle, celle-ci aurait été commise en décembre 2012 au préjudice d'une femme née en septembre 1995, également mineure de plus de 15 ans. Le viol d'une femme adulte, née en octobre 1973, est aussi reproché à M. Cauet. Il aurait été commis en 2011 à Paris.

L'animateur de 52 ans conteste fermement l'ensemble de ces accusations. ■

DURBUY

Un rallye de véhicules électriques

Durbuy accueille un rallye de véhicules électriques, depuis ce jeudi jusqu'à ce samedi.

Durbuy accueille en ce moment l'E-Rallye Ardennes Roads by Volkswagen ID. Le rallye a débuté jeudi et se poursuivra encore ce samedi. Il s'agit d'une étape belge de la Bridgestone FIA ecoRally Cup. Le Sanglier des Ardennes, établissement connu bien au-delà des limites de la plus petite ville du monde, et l'Adventure Valley Durbuy, s'associent pour cet événement alliant passion automobile et respect de l'environnement. Le Sanglier des Ardennes héberge les participants pour des moments gastronomiques. Adventure Valley Durbuy a quant à lui installé 2.480 panneaux photovoltaïques pour alimenter 30 bornes de recharge, pour les 40 véhicules participants. « Tout au long de l'année, le Sanglier des Ardennes accueille des rallyes automobiles ayant choisi de faire étape dans le cadre unique de Durbuy, c'est là que l'E-rallye s'installe pour les moments gastronomiques, explique Benoit Bronckart, CEO du Sanglier des Ardennes et Adventure Valley Durbuy. La philosophie de l'E-Rallye Ardennes Roads by Volkswagen ID. est totalement en phase avec nos aspirations de fournir une offre touristique de qualité, locale et authentique, dans le respect de la ville et la région » ■



© T. Samson / AFP

SON ANCIENNE COMPAGNE

Richard Berry accusé de violence conjugale

La comédienne Catherine Hiegel a affirmé avoir été violentée par son ex-compagnon Richard Berry, qui avait fait l'objet d'une plainte pour inceste par sa fille Coline, classée pour prescription

Dans un post publié jeudi soir sur le compte Instagram « Après les violences », Catherine Hiegel, 77 ans, accuse son ancien compagnon Richard Berry, le père

de sa fille Coline, de l'avoir violentée alors qu'elle était enceinte. « Il cogne ma tête contre le lavabo, recousue à l'arcade ; plusieurs gifles bien sûr... La dernière, enceinte de sept mois, m'explose le tympan. Coline se retourne dans mon ventre. Condamnée à une césarienne. J'ai pas porté plainte, je l'ai quitté ! », écrit-elle. Les actes qu'elle dénonce remonteraient au milieu des



De nouvelles accusations. © News

années 1970. Coline Berry-Rojtman a salué la prise de parole de sa mère. ■



Hostellerie Sainte-Cécile ★★★

Promotion semaine toute l'année :

220 € par personne pour les 3 nuits en demi-pension
290 € par personne pour les 4 nuits en demi-pension

Week-End gastronomique :

2 nuits : 220 € par personne avec 2 repas



HOSTELLERIE
SAINTE-CÉCILE
HOTEL - RESTAURANT
★★★

Rue Neuve 1
6820 Sainte-Cécile
Florenville
061 31 31 67
www.hotel-sainte-cecile.com